



Le seul magazine réalisé avec le concours de 75 professeurs de médecine

Initiative

La danse contre l'exclusion

L'association Danse Harmonie propose des ateliers d'expression par le mouvement et la voix aux pensionnaires des services gériatriques et psychiatriques, aux enfants polyhandicapés et aux personnes en difficulté. Une initiative courageuse et originale.

C'est d'une rencontre qu'est née, il y a onze ans, l'idée de Chantal Sergent, danseuse, de créer l'association Danse Harmonie. "J'ai vu dans un hôpital une vieille femme assise dans un coin, très maigre, le regard perdu... Elle avait des yeux d'une grande douceur." Ce jour-là, la jeune femme a pris conscience de la détresse des personnes hospitalisées en long séjour, et du peu d'occasion qu'elles avaient de s'exprimer, de communiquer et d'être entendues. "J'ai ressenti une violente révolte. Quand on n'est plus dans une norme motrice et de compréhension, on est exclu. Le respect et l'écoute ne sont-ils pas les premiers soins à prodiguer à des personnes souffrant de handicaps ? J'imagine qu'à leur place, au bout d'un mois, je me tairais. Il faut être stimulé pour s'exprimer." Pour Chantal Sergent, la danse permet de sortir de l'exclusion et peut déboucher sur un mieux-être. Elle favorise le maintien de l'autonomie et préserve la dignité. C'est pourquoi la jeune femme

a décidé de mettre en place des ateliers d'expression par le mouvement et la voix. Au départ, l'association s'adressait essentiellement aux personnes âgées en service gériatrique. "Je souhaitais qu'elles se réapproprient leur corps et qu'elles redeviennent actrices de leur vie."

L'action de l'association s'est ensuite progressivement étendue aux services de psychiatrie pour adultes et adolescents, puis aux hôpitaux de jour de l'Assistance publique. Elle a aujourd'hui un projet avec la protection judiciaire de la jeunesse.

Danse Harmonie travaille avec des médecins, des infirmiers, des aides-soignants et, de plus en plus, avec des danseurs professionnels. C'est un travail de créativité, non technique, autour de la danse, des mouvements du corps et de la voix. Il s'appuie surtout sur l'authenticité et l'engagement personnel. C'est un moment d'intimité où tout le

monde peut participer, quels que soient ses potentialités, ses handicaps (psychiques, moteurs, surdité, cécité...). "Le travail artistique permet de se construire en tant que sujet, en dehors des normes.

Pour cela, il faut que chacun se sente en confiance, explique Chantal Sergent. Nous leur demandons d'improviser une danse sur des musiques variées, nous les imitons et nous les aidons à aller plus loin." Il ne s'agit pas de normaliser l'expression, mais d'être créatif par rapport à ce que les participants proposent.

Au fil du temps, les mouvements des polyhandicapés deviennent plus amples. "En gériatrie, nous travaillons beaucoup avec des personnes en fauteuil roulant." La personne âgée construit ainsi, dans un travail de respiration, de détente, d'écoute et d'initiative, des moments d'autonomie. Elle découvre une image d'elle-même qui la satisfait, ce qui réactive son intérêt pour d'autres activités. Ces personnes souffrant souvent, au-delà de leur handicap, d'un mal-être profond et d'un ennui accablant, elles trouvent dans ces ateliers un moment de partage, d'échange avec les autres. "Qu'elles soient atteintes de démence, qu'elles bougent beaucoup ou très peu, l'important est qu'elles trouvent une place dans le groupe. Nous commençons et nous terminons donc par une ronde." Ainsi, chacun, accepté dans sa différence, valorisé par le développement de ses potentialités, peut oser s'exprimer.

M.B.

Contact

Association Danse Harmonie, 12, rue Robert Houdin, 75011 Paris. Tél. : 01 43 38 20 36.